



Mirebellois
et Fontenois

Communauté de Communes

Ecole des 3 Arts
Musiques Danses Arts du Cirque

Vos correspondants :

Arnaud CAUMEIL

Fonction : Directeur

Ligne : 03 80 36 50 49

Courriel : ecoledes3arts@mfcc.fr

Mathilde BOU

Fonction : Secrétaire administrative
et comptabilité

Ligne : 03 80 36 21 11

Courriel : m.bou@mfcc.fr

A l'attention des élèves, parents d'élèves et
professeurs de l'Ecole des 3 Arts

Objet : Elections au Conseil d'Etablissement –
Ecole des 3 Arts – Appel à candidatures

Réf : DL/AM/AC – 2022.01.02

Mirebeau, le 5 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Entre le mercredi 5 et le mercredi 19 janvier 2022 inclus, vous êtes invités à faire acte de candidature en vue de siéger au Conseil d'Etablissement de l'Ecole des 3 Arts.

Sont éligibles, sans condition de nationalité :

1. Pour le collège des élèves : les élèves ayant 15 ans et au-delà au 31 décembre de l'année des élections ou scolarisés au lycée.

2. Pour le collège des parents d'élèves : les parents d'élèves ou représentants légaux ayant au moins un enfant inscrit mineur dans l'établissement ;

3. Pour le collège des enseignants : tous les enseignants titulaires ou contractuels à condition pour ces derniers qu'ils disposent d'un contrat égal ou supérieur à un an et qu'ils sont employés dans l'établissement pour une durée au moins égale à 70 heures (2 heures hebdomadaires).

Dans le cas où un parent serait également enseignant ou élève, il ne peut se présenter qu'une seule fois, à son choix, dans le collège enseignants, ou parents, ou élèves.

Les parents d'élèves candidats ou enseignants ne doivent pas présenter de lien de parenté avec les élèves candidats.

Les candidatures doivent être adressées par écrit :

- par courriel envoyé au Secrétariat (m.bou@mfcc.fr)

- par courrier postal

- ou sous pli déposé auprès du secrétariat de l'Ecole des 3 Arts – 8, place Général Viard, 21310 Mirebeau

Un accusé de réception est envoyé par mail ou par courrier à chaque candidature reçue.

Les candidatures doivent comporter au minimum les éléments suivants :

1. Pour les candidatures d'élèves : le prénom, l'âge et le cursus suivi ;
2. Pour les candidatures de parents d'élève : le nom, prénom des candidats titulaires et suppléants ainsi que le prénom, l'âge et le cursus de l'enfant inscrit dans l'établissement.
3. Pour les enseignants : le prénom, le nom, la spécialité enseignée ainsi que le statut de l'enseignant (titulaire, contractuel)

Le Conseil d'établissement a une voix consultative, il est une instance dynamique au sein de l'établissement offrant une procédure de concertation, de circulation des informations et des idées. Il étudie le fonctionnement de l'établissement et formule des propositions pour son amélioration. Il émet des souhaits sur les plans :

- Stratégique
- Pédagogique
- Administratif
- Matériel et social de la vie quotidienne de l'établissement

La composition du Conseil d'Etablissement est la suivante :

Membres de droit :

- Le Président de la Communauté de Communes, ou son/sa représentant(e),
- Le Directeur Général des Services,
- Le Directeur de l'Ecole des 3 Arts,
- La Secrétaire de l'Ecole des 3 Arts,

Membres élus :

- Deux représentants des parents d'élèves et leurs deux suppléants ;
- Deux représentants des élèves, ayant 15 ans et au-delà au 31 décembre de l'année des élections ou scolarisés au lycée, ainsi que leurs deux suppléants;
- Trois représentants du corps enseignant, dont un enseignant relevant de la spécialité Danse ou Arts du Cirque, ainsi que leurs trois suppléants ;

Membres désignés :

- Quatre Elus Communautaires désignés par délibération du Conseil Communautaire;
- Deux personnalités qualifiées minimum sur proposition du Président de la Communauté de Communes.

Par la suite, vous serez sollicités pour élire vos représentants et leurs suppléants au sein du Conseil d'Etablissement de l'Ecole des 3 Arts : le vote aura lieu le mercredi 9 février et les résultats seront publiés le vendredi 11 février.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire relatif à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Didier LENOIR